

Le 6 juillet 1944.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit à 11 heures du matin, sous la présidence de M. W. H. Moore.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Bickerton, voulez-vous vous approcher de la table principale? MM. Blackmore et Breithaupt ont demandé l'autorisation d'interroger le témoin. M. Breithaupt n'est pas arrivé. Tenez-vous à procéder, monsieur Blackmore?

M. BLACKMORE: Qui n'est pas arrivé?

Le PRÉSIDENT: M. Breithaupt.

M. BLACKMORE: Je commencerai volontiers.

Le PRÉSIDENT: Allez-y.

M. GEORGE R. BICKERTON, des Fermiers Unis du Canada, section de la Saskatchewan, est rappelé.

M. BLACKMORE: Avant de commencer, monsieur le président, qu'il soit bien compris que je n'entretiens aucune antipathie vis-à-vis M. Bickerton ou M. Appleby.

M. CLEAVER: Non plus qu'aucun autre membre du Comité.

M. BLACKMORE: Non. Nous traversons une période difficile. Nous sommes tous désireux de faire mieux qu'auparavant si c'est possible. La meilleure façon d'y arriver est de faire une enquête soigneuse.

*M. Blackmore:*

D. Je désire d'abord signaler à M. Bickerton le passage de son mémoire qui est ainsi conçu:

Nous estimons que la seule question à décider est celle de savoir si ceux qui sont chargés du fonctionnement de notre régime de banque et de crédit ont qualité pour qu'on leur confie une si grande responsabilité et notre opinion réfléchie est que ceux qui occupent actuellement cette charge ne remplissent pas les conditions voulues pour que leur soit confiée l'administration de la monnaie et du crédit de la nation et cela pour les raisons suivantes.

Sept raisons sont ensuite indiquées. Cette affirmation est assurément l'expression d'une opinion réfléchie et elle s'impose par conséquent à notre attention. Permettez-moi de citer encore une fois le texte même: "si ceux qui sont chargés du fonctionnement de notre régime de banque et de crédit ont qualité pour qu'on leur confie" et "ceux qui remplissent actuellement cette charge ne remplissent pas les conditions voulues". Je me demande si le témoin consentirait à préciser davantage en répondant aux questions suivantes. L'opposition à ces gens est-elle fondée sur un manque d'intégrité? Etes-vous d'avis que les banquiers, les administrateurs des institutions bancaires, le gouverneur de la Banque du Canada et autres gens responsables du fonctionnement du régime manquent d'intégrité ne sont pas honnêtes?—R. Monsieur Blackmore, je vous prie de vous reporter à la dernière partie de notre mémoire où il est dit qu'ils n'ont pas qualité parce qu'aucun particulier ou aucune société privée n'a qualité pour administrer la monnaie et le crédit d'une nation. J'ai dit maintes fois que notre gouvernement